

Séance du mardi 13 avril 2021

Date de la convocation : 07/04/2021

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 29

Votants : 35

Pour : 35

Abstention : 0

Contre : 0

Présents : Jean-Louis ALLE, Franck BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Patrice SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBUOL

Représentés : Maxime ATGER, Jean-Luc GOAREGUER, Patrice MONTEIL, Murielle TEISSEDE, André THEROND, Didier VIGOUROUX

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Christian PASCON

DE_2021_023_1 - Objet : Attribution de subvention SARL BARRIAL - Aide à l'immobilier d'entreprise

ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION DE_2021_023 du 13 avril 2021

Dans le cadre des aides à la reprise/transmission d'entreprises Monsieur le Président rappelle la délibération 2018-047 en date du 28 février 2018, par laquelle l'entreprise SARL BARRIAL (Multiservices à Grandrieu) a déposé un dossier de demande de subvention pour l'acquisition de divers matériels.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire de financer le projet de l'entreprise SARL BARRIAL au titre du développement économique du territoire, suivant le plan de financement suivant :

Charges		Produits		
Intitulé des dépenses	Montant HT	Dénomination financeur	Montant	%
		FEADER	5 207,12 €	64%
Outillages	8 136,13 €	CC Randon Margeride	1 301,78 €	16%
		Autofinancement (> ou = à 20%)	1 627,23 €	20,00%
Total charges	8 136,13 €	Total produits	8 136,13 €	100,00%

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le plan de financement,
- Approuve l'attribution d'une subvention de 1 301,78 € à cette entreprise,
- Autorise le Président à signer tous documents afférents à cette affaire,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président,
Francis SAINT-LEGER

